

INFORMATION AUX PORTEURS

01/01/2022 – MISE A JOUR DE LA DOCUMENTATION JURIDIQUE DU FCP CPR MEZZO

Part P : FR0010325605

Part I : FR0011486661

Part R : FR0013494911

Les porteurs de parts de l'OPC **CPR MEZZO** géré par la société de gestion CPR Asset Management sont informés des modifications suivantes qui entreront en vigueur le **01/01/2022** :

1/ Changement siège social CPR AM

A compter du 31/12/2021, le siège social de CPR Asset Management, société de gestion de votre OPC, sera fixé au 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris en lieu et place du 90, boulevard Pasteur – 75015 Paris.

2/ Modification du paragraphe sur les règles d'investissement

A des fins de meilleure lisibilité, la rédaction relative au ratio règlementaire d'investissement en titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire tel qu'indiqué dans le paragraphe 5 « règles d'investissement » du prospectus est modifiée comme suit :

*« Il est précisé que le FCP peut utiliser la dérogation prévue par le Code monétaire et financier et pourra **donc investir plus de 35% de ses actifs dans des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire [...]** »*

en lieu et place de

« Il est précisé que le FCP peut utiliser la dérogation prévue par le Code monétaire et financier et pourra investir en « titres financiers éligibles et instruments du marché monétaire mentionnés aux 1° ou 2° du I de l'article L. 214-20 émis ou garantis par une même entité jusqu'à 35 % de son actif si ces titres ou ces instruments sont ».

Cette précision ne modifie pas les règles d'investissement appliquées actuellement dans l'OPC sur ce type d'actifs.

Ces modifications n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

De plus, ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des marchés financiers.

Les autres caractéristiques de vos OPC demeurent inchangées.

La documentation réglementaire modifiée de votre OPC (Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur –DICI-, Prospectus et Règlement) est disponible sur le site internet www.cpr-am.com

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction